Image not found or type unknown

Contestation arrêt très gênant

Par **Blondin31**, le **26/10/2019** à **22:48**

Bonjour

Je souhaiterais contester une contravention pour un arrêt d'un véhicule très gênant

Sur l'avis de contravention il est indiqué juste arrêt de véhicule très gênant article 417-11 aucun des 8 mentions de l article n'est mentionné

Puis je contester ? Quelle modèle de lettre ?

Je précise que j'ai fait un arrêt de 5 minutes pour récupérér une personne reconnue handicapé mais pas sur chariot roulant.

Merci de votre retour

Par **Visiteur**, le **04/11/2019** à **12:22**

Bonjour

Vous avez reçu un "avis de contravention" ?

Le PV établi par l'agent assermenté est sans doute plus précis.

Personnellement, je m'abstiendrais de contester.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés